

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **9 (1873)**

Heft 15

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER.

9^e année.



1^{er} AOUT 1873

N^o 15.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Biographie populaire de pédagogues suisses. — Esquisse d'un tableau de l'univers et hypothèse de Laplace sur la formation des corps célestes. — Correspondance vaudoise. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Maximes et pensées. — Anecdotes scolaires. — Poésie.

Biographie populaire des Pédagogues suisses ¹⁾

WEHRLI L'ÉDUCATEUR DES PAUVRES.

Dans le résumé de l'histoire de la pédagogie dont l'auteur de ces lignes a fait suivre son *Manuel d'Education*, publié à Neuchâtel (1873), il n'est question qu'en passant du généreux second de Fellenberg, WEHRLI, le directeur de l'école des pauvres dans l'institut pédagogique et agricole de Hofwyl. Ce philanthrope véritable qui fut aussi un pédagogue de mérite, demande certes une appréciation plus détaillée que cette mention ra-

¹⁾ Cette biographie fait suite à celles que nous avons publiées dans les années précédentes sur le P. Girard, Pestalozzi, Fellenberg, années 1868, 71 et 72.

pide, et c'est avec un vif sentiment de satisfaction, que nous avons accueilli le vœu d'un de nos lecteurs de France et homme d'école de talent, de voir l'*Educateur* consacrer une notice à cet homme d'élite, l'un des bienfaiteurs de son canton, de la Suisse et de l'humanité souffrante.

Jean-Jacques Wehrli, né le 6 novembre 1790 à Eschikofen, en Thurgovie, était fils d'un maître d'école et commença par exercer le métier de couvreur, qu'il quitta à regret pour entrer dans l'enseignement, ne se croyant pas les capacités nécessaires pour y réussir.

Il n'avait pas fait de longues études et ne brillait ni par une culture scientifique et littéraire profonde, ni par des dons extraordinaires. Mais un esprit lucide, un jugement sain, un rare bon sens, un cœur d'or et une persévérance à toute épreuve lui tenaient lieu de ces talents hors ligne que tant d'autres ont possédés et possèdent sans vouloir, savoir ou pouvoir les faire tourner au bien de leurs semblables.

Dès qu'il sut penser et raisonner, l'amour du vrai, du bien et du beau s'empara de son âme candide et forte, et sans dégénérer jamais en exaltation fébrile, dirigea toutes ses actions.

Une modestie qui touchait à l'humilité et sur laquelle les louanges passaient sans laisser de trace, faisait avec l'amour de Dieu et des hommes le fond de son caractère. Il aimait les enfants d'une affection si sincère, si naturelle, si calme en même temps, que les enfants s'attachèrent à lui comme il se donnait à eux. Fellenberg, le chef de l'institution, ou pour parler plus exactement des établissements multiples d'Hofwyl, ne lui reprochait qu'une chose : *sa bonhomie*. Mais si Wehrli péchait par excès de bonté et d'indulgence, Fellenberg était là avec son inflexibilité bien connue, pour corriger ce qui pouvait peut-être manquer à Wehrli, du côté de la sévérité.

Il fallait voir cet excellent homme, au milieu des jeunes gens, partageant tous leurs travaux, cultiver avec eux les champs, scier et porter du bois, partager également leurs repas et leurs jeux, chantant avec eux, ne se distinguant que par l'âge et, quand besoin était, par l'autorité que lui donnaient sa position et ses connaissances. Car le savoir qu'il n'avait pas en acceptant les fonctions que la perspicacité de Fellenberg lui avait conférées, il n'avait pas tardé à l'acquérir par la méditation, le travail, l'expérience et le contact avec des hommes plus instruits que lui et dont le nombre était grand à Hofwyl, à commencer par le maître du lieu, sorti des universités allemandes.

Mais ce maître rigide comme un *impératif catégorique* de Kant (le philosophe de son idéal), ne laissait pas champ libre à l'instituteur des pauvres pour diriger, comme il l'eût entendu, le

ménage et l'éducation des jeunes gens qui lui étaient confiés. Le plus souvent il lui fallait travailler dans les champs et les bruyères, de 6 heures du matin à 8 heures du soir, avec de telles fatigues qu'il en avait mal aux genoux, aux jambes et aux reins. Outre ce travail corporel excessif, on exigeait encore de lui qu'il formât des intelligences et des hommes d'une certaine culture. Aussi fut-il plus d'une fois à la veille de renoncer à cette tâche surhumaine, à laquelle il succombait. Mais si Fellenberg était rigide, impérieux et emporté par fois, il savait aussi apprécier les hommes de valeur et relever leur courage abattu, en leur rendant justice dans les occasions solennelles que lui offraient les fêtes agricoles dont Hofwyl était le théâtre.

C'est ce qui eut lieu entre autres le 29 juillet 1811, où, en présence d'un nombreux public, il combla d'éloges le digne collaborateur qui s'était dévoué à la noble mission de former des cultivateurs éclairés. Il ne se borna pas à des paroles, et y ajouta avec une augmentation de ses minces honoraires le don d'une médaille qu'il avait reçue lui-même dans sa jeunesse en récompense de son application.

Le nom de Wehrli, prononcé avec amour et respect par Fellenberg, fut porté au loin par les visiteurs d'Hofwyl; les journaux répétèrent à l'envi ces marques d'estime, et de plusieurs villes de la Suisse et de l'étranger Wehrli reçut les appels les plus flatteurs et les plus tentants. Mais le généreux éducateur demeura sourd à toutes ces manifestations du dehors et demeura le modeste et bon chef de sa ferme-école, à laquelle l'admiration publique donna dès lors, par l'organe de Fellenberg, le nom de *Wehrli-Schule* (Ecole de Wehrli).

La seule marque d'estime à laquelle Wehrli parut attacher du prix, fut celle que lui donna Pestalozzi, avec lequel Fellenberg, à sa prière, l'avait mis en relation personnelle. Connaître le plus grand des amis du pauvre peuple et de l'éducation populaire, quel bonheur pour un cœur comme celui de Wehrli! S'en voir apprécié, quelle récompense pour ses travaux! Cette récompense, Pestalozzi ne la refusa point à celui qui avait réalisé l'idéal qu'il avait vainement poursuivi à Birr, à Stanz, à Berthoud et qui devait lui échapper encore plus dans ce collège des 4 ou 6 nations qu'on nomma l'institut d'Yverdon.

Dans la *Wehrli-Schule*, à Hofwyl, l'enseignement était subordonné à l'éducation. « Dans cette ferme-école, dit un bon juge, » le célèbre ministre de la République helvétique Albert Renger, les instruments aratoires eux-mêmes étaient en quelque » sorte des instruments pensants et n'étaient utiles qu'à la » condition du développement intellectuel de ceux qui s'en » servaient. Rien de symétrique dans le programme de cette

» école, où les travaux du jour étaient soumis aux éventualités
» de la température et aux besoins du moment. C'était tout en
» se livrant aux occupations agricoles et selon la nature de ces
» occupations que Wehrli faisait ses leçons sur la géométrie,
» l'étude de la nature. Avec quel art aussi, l'habile instituteur
» tirait *parti des dispositions individuelles de ses élèves !* »

Ces dispositions, comme on le pense, variaient étonnamment, ainsi que leur caractère et leurs qualités morales. Les nouveaux venus se ressentaient souvent des suites funestes de l'abandon où ils avaient vécu et quelquefois de la mollesse dans laquelle ils avaient été élevés. Le journal que Wehrli trouvait moyen d'écrire chaque soir de ses journées, donne à cet égard de curieux et instructifs éclaircissements.

« A l'arrivée d'un nouveau camarade, dit Werhli, les élèves
» le recevaient avec des chants et s'entretenaient gaîment avec
» lui. Plus d'une fois il échappait à ce nouveau venu des mots
» grossiers et un jurement. Le silence se faisait autour de lui
» et l'enfant stupéfait demandait la cause de ce changement. Je
» la lui expliquais, et à partir de ce moment l'enfant ne jurait
» plus et ne faisait plus entendre de vilains mots. »

Wehrli raconte ailleurs comment il s'y prenait pour ôter aux enfants de vaines terreurs. Un de ses élèves manifestait une grande crainte à se trouver seul au milieu des ténèbres. » Je
» le conduisis par une nuit très-noire sur la route et je cher-
» chai à lui faire comprendre que la nuit n'était pas plus à
» craindre que le jour. La forêt que tu vois n'est-elle pas à la
» même place que pendant le jour ? Et le lac a-t-il changé de
» place ? Le village, la montagne est dans la même position que
» le jour ; il y a des nuages au ciel comme hier et il peut se
» faire qu'il pleuve bientôt comme il a plu dimanche. Le soleil
» a disparu, pendant quelques heures, pour éclairer d'autres
» régions et d'autres hommes. Jusqu'à ce qu'il reparaisse nous
» serons dans les ténèbres. Mais qu'as-tu à craindre en atten-
» dant ce retour ? Ah ! si les gens savaient que tu as peur,
» comme ils se moqueraient de toi ! Le lendemain, lorsque la
» nuit fut venue, je l'envoyai tout seul à quelque distance de
» la maison ; le surlendemain de même et un peu plus loin, et les
» jours suivants encore un peu plus loin. Au bout de quinze
» jours, les terreurs avaient cessé, et le bonhomme allait de
» nuit partout où on voulait l'envoyer. »

L'un des grands moyens éducatifs du directeur de l'école des pauvres était d'entretenir la joie parmi les élèves. « Ah !
» disait un jour un élève à un de ses camarades, est-ce que les
» heures sont plus courtes à Hofwyl que chez nous ? Les heures

» s'écoulent ici plus rapidement que les demi-heures dans mon village. »

Pour entretenir la bonne humeur des élèves, Wehrli avait recours au chant qui avait alors tout le prestige de la nouveauté. Wehrli, comme Pestalozzi, était une âme religieuse ; mais les accusations d'inorthodoxie ne lui ont pas plus fait défaut qu'à son immortel compatriote, parce qu'il n'employait pas le catéchisme de Heidelberg, qui formait alors presque toute la base de l'instruction religieuse..... Prière et travail était la devise de cet instituteur exemplaire, mais il repoussait la prière machinale. ¹⁾

Aussi étranger aux abstractions de la philosophie qu'aux subtilités du dogme, il aimait à rattacher l'idée religieuse aux traditions populaires, dans ce qu'elles ont de sain et de cordial.

Il prenait plaisir à dégager l'idée de Dieu des phénomènes naturels, et à faire ressortir sa puissance et sa bonté dans la contemplation de la nature et des éléments, le feu, l'eau, l'air, et dans l'étude des plantes et des animaux.

Comme son grand devancier et modèle Pestalozzi, Wehrli s'appuyait, dans son enseignement, sur l'observation immédiate des choses, plutôt que sur la mémoire ou un froid raisonnement. Mais les théoriciens de cabinet ont beau dire, tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure école, pas plus que dans le vaste monde ; et l'instituteur, fût-il un ange, a plus ou moins à lutter contre les mauvaises dispositions de mauvais garnements. Un certain nombre d'élèves de la *Wehrli-Schule*, mécontents du mode de rétribution en usage et du peu de liberté dont ils jouissaient, conspirèrent pour amener la déroute dans l'établissement, et il fallut en renvoyer un et punir les autres. Quel que soit le mérite de Wehrli, il ne faut pas le surfaire ; et comme dit très-bien M. Pictet de Genève dans son rapport sur Hofwyl : « Si l'école des pauvres est l'œuvre de » Wehrli, Wehrli lui-même est l'œuvre et la plus belle œuvre de Fellenberg. »

Si Fellenberg n'eût pas compris Wehrli, ne l'eût pas éclairé de ses lumières, encouragé de ses directions, soutenu de son exemple, de son autorité, de son assistance journalière, et s'il ne lui eût pas fourni les ressources nécessaires, Wehrli n'eût pas pu faire ce qu'il a fait.

La sollicitude de Mme de Fellenberg, digne compagne de l'infatigable organisateur des établissements d'Hofwyl, ne fut

¹⁾ Wehrli, dit à ce sujet le vénérable historien et philanthrope Jean-Gaspard Zellweger, d'Appenzell, Wehrli n'était ni un exalté, ni un froid rationaliste. Sa religion était de la plus grande simplicité.

pas non plus sans utilité pour l'œuvre de Wehrli. Elle allait voir souvent la ferme-école et mangeait aussi à la table du brave directeur. Quoique l'institut d'Hofwyl n'eût qu'un caractère privé, il n'a pas laissé d'exercer une grande influence sur l'éducation publique par les cours gratuits qui s'y tinrent en faveur des instituteurs primaires et par l'impulsion qu'a donnée Fellenberg en Suisse et en Allemagne, où l'on a fondé des institutions sur le modèle d'Hofwyl. La première société d'instituteurs qu'ait eue le canton de Berne est sortie de l'Institut, et eut pour premier président Fellenberg et pour vice-président Wehrli (1832). Le premier journal scolaire qui ait été publié dans cette contrée a eu la même origine. Mais l'année suivante, où la révolution démocratique ouvrait à Fellenberg la voie des honneurs politiques et l'élevait à la charge de landammann de la République, l'école des pauvres subit une perte irréparable par le départ de Wehrli. Ce dernier aussi voyait s'ouvrir devant lui une nouvelle carrière par son appel aux fonctions de directeur de l'école normale et agricole de Kreuzlingen, dans son canton d'origine.

Là aussi, comme on peut le deviner, Wehrli fit beaucoup de bien, répandit la vie autour de lui et contribua au développement de l'agriculture et de l'éducation populaire, dont l'alliance se personnifiait dans cet homme à la fois pratique et méditatif. Mais que de contrariétés et de tribulations l'attendaient sur le sol natal ! Ce fut d'abord à l'occasion de la fondation d'une école cantonale, à laquelle Wehrli ne s'était pas montré favorable, parce qu'il partait de l'idée qu'il fallait d'abord affermir l'édifice de l'instruction primaire, pour bâtir sur un fond solide. Ce fut bien pis plus tard, lorsqu'une jeune école pédagogique opposa à Wehrli le pédagogue wurtembergeois Thomas Scherr, devenu l'idole de la génération nouvelle.

Tous les mérites du Père des pauvres furent oubliés et une critique soi-disant impartiale alla jusqu'à contester au chef de l'école normale toute connaissance scientifique, tout système. Peu s'en fallut qu'on ne traitât de *vieille crouûte* l'un des hommes qui avaient le mieux mérité de sa patrie et de l'humanité.

C'est la tactique habituelle des novateurs et de ceux qui se prétendent tels. Ils commencent par nier les services rendus par leurs devanciers, pour se dispenser de ménagement et se délier de toute reconnaissance à leur égard. Mais la Némésis les attend ; et comme ils auront traité leurs devanciers, ils seront traités eux-mêmes, lorsque ce que l'on appelle *de plus jeunes forces* viendront à se produire à leur côté.

La Némésis est déjà venue pour les adversaires de Wehrli,

dont les mérites ont trouvé de nouveaux appréciateurs dans les rangs d'une nouvelle école pédagogique.

A. DAGUET.

Esquisse d'un tableau de l'univers et hypothèse de Laplace sur la formation des corps célestes. ⁽¹⁾

L'aspect du ciel étoilé pendant une nuit sereine est assurément un des spectacles les plus magnifiques et les plus grandioses qu'il soit donné à l'homme de contempler. Aussi a-t-il tout particulièrement le privilège de frapper l'imagination et d'exciter l'admiration des personnes même les plus dépourvues de culture intellectuelle. Qu'il est restreint, cependant, le nombre de celles qui s'en forment une idée juste ! Que de notions mesquines et erronées déparent encore la conception de cette sublime manifestation de la toute-puissance et de la sagesse du Créateur ! Rectifier ces idées fausses, faire ressortir la grandeur inconcevable et l'harmonie de la portion de l'univers accessible à l'observation, exposer l'opinion d'un astronome éminent sur l'origine probable et le mode de formation du système solaire, hypothèse dont le grand philosophe allemand *Kant* avait déjà auparavant esquissé vaguement les traits fondamentaux, tel est le but que nous nous proposons dans le court exposé qui va suivre.

On sait que *Laplace*, fils d'un pauvre cultivateur, est devenu l'un des géomètres les plus célèbres qui aient illustré la France. Rival de *Lagrange* par le génie, il a eu la glorieuse fortune d'attacher son nom à la découverte des belles lois qui assurent à jamais la stabilité de notre système planétaire, et on peut le considérer à bon droit comme le plus illustre continuateur de l'œuvre commencée par *Newton*. Outre sa profonde théorie du *calcul des probabilités*, ses principaux ouvrages sont l'*exposition du système du monde* et la *mécanique céleste*, base de toute l'astronomie moderne. Tous ses écrits sont aussi remarquables par la profondeur, que par l'élégance et la pureté du style ; et sous ce rapport ils pourraient servir de modèle aux littérateurs de profession. Jaloux d'attacher à son service tous les personnages marquants de son époque, Napoléon essaya d'en faire un ministre d'Etat ; mais il paraît n'avoir été que médiocrement satisfait de son savoir-faire dans le champ de la diplomatie, puisqu'on lit dans le *Mémorial de Saint-Hélène* cette phrase caractéristique : *il ne voyait pas les choses sous leur véritable point de vue, et apportait dans toutes les affaires l'esprit des infiniment petits*. Dans cette boutade, sans doute entachée d'exagération, Napoléon faisait allusion à l'habileté hors ligne de *Laplace* dans tout ce qui concernait les théories les plus ardues du calcul infinitésimal. Quoiqu'il en soit du mérite de *Laplace* comme ministre,

(1) Cet article est la reproduction textuelle d'un cours public que nous avons donné à Saint-Imier dans l'hiver de l'année 1868.

ses œuvres sont tenues en telle estime que les chambres ont voté en 1842 une loi pour leur réimpression aux frais de l'Etat.

Avant d'aborder l'hypothèse même que nous nous proposons d'exposer, commençons par donner une idée sommaire et précise du ciel étoilé. A travers un espace en apparence sans bornes sont disséminés les astres, dans lesquels le vulgaire ne voit tout au plus que des points brillants fixés à la voûte céleste et destinés à l'éclairer pendant l'obscurité des nuits. Ces corps lumineux ont attiré dès l'antiquité la plus reculée l'attention des observateurs, qui se sont souvent formé les opinions les plus erronées sur leur rôle et sur leur véritable nature. De là la prétendue science des astrologues, qui, de bonne foi ou par calcul, pensaient y lire, comme dans un livre émanant de Dieu même, le destin des mortels assez crédules pour ajouter foi à leurs chimériques horoscopes. Bien que le seul mot d'astrologie amène aujourd'hui un sourire de pitié sur les lèvres des personnes qui entendent prononcer ce mot, on ne peut nier cependant que certains adeptes de cet art n'aient été des hommes doués d'une remarquable présence d'esprit. On sait comment l'astrologue en titre de Louis XI sut se tirer d'affaire pour avoir fait à cet astucieux et superstitieux despote une prédiction qui ne s'était pas réalisée. « Votre sublime science vous a-t-elle appris l'époque de votre mort, lui demanda un jour à brûle-pourpoint ce monarque courroucé? — Je ne pourrais vous dire le moment précis où elle aura lieu, lui répondit l'astrologue; mais ce que je sais bien positivement, c'est qu'elle aura lieu une heure avant celle de Votre Majesté. » Désarmé par cette réponse habile, Louis XI dut renoncer au dessein bien arrêté qu'il avait formé de le faire pendre.

Ed. PAGNARD.

(A suivre).

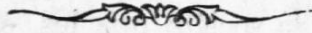
CORRESPONDANCE VAUDOISE

Notre réunion cantonale est fixée définitivement au 25 août. Vous recevrez sans doute, si vous ne l'avez pas reçu, un avis pour l'*Educateur*.

En fait de nouvelle intéressante, je ne sais si vous avez lu dans les journaux de Lausanne que le Conseil communal de cette ville a porté de fr. 1600 à fr. 2200 le traitement de chacun de ses neuf instituteurs primaires, non compris l'augmentation de l'Etat de 50 francs pour chaque cinq ans de service jusqu'à 200 francs.

Au reste, si l'augmentation n'a pas encore été officiellement votée par le Grand-Conseil, elle est faite par les communes. Sur 55 places mises au concours cette année, 22 seulement ont été laissées au minimum (fr. 800 fixe, plus écolage de fr. 3 par élève, logement, jardin, plantage et bois); 33 sont de 100 à 600 francs en sus du minimum, savoir 22 avec un traitement fixe de 900 à 1100 francs, plus tous les avantages sus-mentionnés, et 11 avec un traitement fixe de 1100 à 1400 francs, mais quelques-unes sans écolage et sans logement.

Malgré cela la pénurie continue. Pour y parer un peu, le Conseil d'Etat vient de décider, sur le préavis de MM. les inspecteurs d'arrondissements scolaires, à titre d'essai et en modification au règlement sur les écoles primaires, que pour les communes dont l'école compte moins de trente enfants, les Commissions d'école sont autorisées, lorsque la régence devient vacante, à appeler au concours des régentes brevetées (c'est donc pour la tenue des écoles mixtes).



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

LA CONVENTION DE GENÈVE OU LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE, par Gustave Meynier, président du Comité international de secours aux militaires blessés. Genève, Soullier et Wirth. 1873.

Cet écrit de M. Meynier, c'est-à-dire de l'un des hommes qui ont le plus travaillé à l'œuvre généreuse de la *Croix rouge* (*sur un fond d'argent*), est en même temps un exposé, une apologie de l'institution et une rectification de certaines opinions erronées sur la nature de la société internationale professées par certaines personnes et même des comités qui s'imaginaient, par exemple, grâce à la convention, que les associés de la Croix pouvaient pénétrer au milieu des combattants. Il parle des inconvénients du *brassard*, comme signe de reconnaissance trop aisé à contrefaire. Il examine la question de droit et de devoir du personnel sanitaire et des autres difficultés qu'offrent l'exercice des secours aux blessés et la manière de les libérer et de les faire évacuer pendant les opérations militaires. Cette brochure instructive et utile se termine par la reproduction des articles de la Convention de Genève du 22 août 1866, et des articles additionnels du 10 octobre 1868. La bibliographie des ouvrages relatifs à cette convention est déjà considérable, et M. Meynier lui-même y figure pour sept ouvrages et opuscules.

CE QU'ON VOIT ET CE QU'ON NE VOIT PAS, OU L'ECONOMIE POLITIQUE EN UNE LEÇON, in-12°. *Librairie Franklin*. 183 pages, 40 centimes. Par Frédéric Bastiat.

Que de préjugés détruits par ce petit livre ! Que d'idées fausses, injustes, préjudiciables, qui ont cours dans le monde et dont cet ouvrage, important par les idées sinon par le format, démontre le vide et le danger. Je savais bien que Bastiat était un maître en économie politique ; qu'il était l'un des plus vigoureux adversaires du système protecteur et du droit au travail. Mais je ne connaissais pas son talent pour mettre les questions à la portée du populaire et du grand public.

Parmi les préjugés que détruit M. Bastiat, se trouve celui qui consiste à croire que l'industrie gagne à la destruction, à un incendie, par exemple, parce que la reconstruction donne du travail aux ouvriers. Une vitre est cassée : « bon ! dit le peuple, il y aura du travail pour le vitrier. » *C'est ce qu'on voit, mais ce qu'on ne voit pas*, c'est que si le propriétaire met 6 francs

à la vitre cassée, il ne pourra plus les dépenser à autre chose et ne les emploiera pas à remplacer, par exemple, une paire de souliers par d'autres, quelque usés ou éculés qu'ils soient. « La vitre étant cassée, l'industrie » vitrière est encouragée de six francs », *c'est ce qu'on voit* ; si la vitre n'eût pas été cassée, l'industrie cordonnière ou tout autre eût été encouragée dans la mesure de six francs, *c'est ce qu'on ne voit pas*.

Un autre préjugé attaqué et dissipé par M. Bastiat, c'est celui que les prodigues sont plus utiles à la société que les économes et font, comme on dit, rouler l'argent. Les dépenses du prodigue, *c'est ce que l'on voit* ; les fruits de l'économie, *c'est ce qu'on ne voit pas*. Mais tandis que la folle dépense du prodigue (Bastiat l'appelle Mondor) est condamnée à décroître et qu'il n'en sera plus question dans quelques années, la sage économie du prétendu avare qui épargne et place tous les ans 10,000 francs, alimente tout aussi bien le travail que celui qui les emploie à acheter des meubles, des bijoux et des chevaux. Les écus circulent dans les deux cas. Toute la différence est qu'on ne voit pas celle de l'économe ; mais elle est aussi réelle que l'autre et aura l'avantage de continuer à jeter ses revenus croissants d'année en année dans la circulation, tandis que le prodigue aura mangé son capital et sera peut-être tombé à charge à la société dont il passait pour être l'un des soutiens, grâce au *préjugé* très-répandu que l'homme qui fait beaucoup de dépenses fait aller le commerce et l'industrie. Je ne puis qu'esquisser, en abrégé, beaucoup, deux cas donnés entre vingt autres. Mais ce que j'en ai dit suffira peut-être à montrer l'esprit et l'utilité de l'ouvrage, qui est un véritable livre de bibliothèque populaire sainement pensé, et écrit d'une façon plus attrayante que ce compte-rendu écourté et sec n'en peut donner l'idée au lecteur.

PUBLICATIONS HUMANITAIRES DE LA LIGUE INTERNATIONALE DE LA PAIX.

La librairie Guillaumin à Paris (rue Richelieu, 14) publie d'excellents petits traités à 50 centimes et même à 15 c., sur les maux de la guerre, sur la paix et la guerre, la guerre contemporaine, dont les auteurs sont des philanthropes bien connus, comme Frédéric Passy, M. Laboulaye, M. Ladrieu, M. Paul Beaulieu, comte de Dreuil, M. Beaudemoulin, M. Faivre, etc., etc. Ces publications, à bas prix, s'adressent à tout le monde et ont leur place marquée dans les bibliothèques populaires. On aurait tort de croire, parce qu'elles sont à bon marché, qu'elles se traînent dans les lieux communs ou les déclamations de bas étage ; les noms des auteurs répondraient déjà du contraire. Mais ce sont des écrits sensés, bien faits, sérieux, parfois même très-spirituels et très-éloquents, comme l'allocution prononcée par M. Laboulaye sur les horreurs de la guerre chez les peuples anciens, les Romains, par exemple, les Francs ensuite. M. Frédéric Passy n'est ni moins intéressant, ni moins instructif, quand il parle des fureurs guerrières des peuples modernes et de ce que Joseph de Maistre appelait *l'enthousiasme du carnage*. Les vives et trop sincères peintures, hélas, que renferment les pages des amis de la paix sont bien propres à guérir de la maladie de la gloire et de l'épidémie des conquêtes tous les esprits droits et les cœurs généreux.

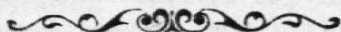
LE CODE CIVIL MIS A LA PORTÉE DE TOUS (des successions avec figure explicative) par M. Pierre Farine, avocat, librairie Bellaire, Paris, 52 pages, in-12°, 40 centimes.

Populariser les notions du droit civil, c'est rendre un grand service à une foule de gens, c'est-à-dire justement à ceux auxquels la nature de leurs études ou les nécessités de la vie interdisent l'accès des questions de ce genre. Or, on ne pouvait mieux choisir pour initier le public à la connaissance du Droit, que la *matière des successions*. Quelle est la personne au monde qui ne soit appelée une fois ou l'autre en sa vie à s'approcher de questions de ce genre, et on ne peut que louer l'auteur d'avoir eu la bonne idée d'éclaircir et d'illustrer son texte d'une vignette sur bois représentant la ligne directe et la ligne collatérale.

Conférence sur les devoirs des instituteurs primaires par C. A. SALMON, premier président de la cour de Douay, autorisé par le conseil de l'instruction publique, couronné par l'académie française et par la société pour l'enseignement élémentaire, 4^{me} édition corrigée et augmentée. Paris. Hachette, 1873, 404 pages.

Bien qu'appartenant à la magistrature, dont il est l'un des membres les plus anciens et les plus considérés, M. Salmon n'a pas attendu l'avènement de la République pour s'intéresser aux questions scolaires. Il y a quelques trente ans, nous rencontrons à Fribourg l'honorable magistrat, en quête déjà des améliorations de l'enseignement primaire, étudiant les méthodes, le cours de langue du P. Girard, et en train de donner des conférences aux instituteurs primaires de son département sur les devoirs de leur état. Le livre que nous annonçons aujourd'hui part de loin, comme on voit, et a eu pour point de départ ces premières conférences données aux instituteurs de la Meuse. C'est un travail de longue haleine, qui a passé par le creuset de l'expérience jointe à une haute raison et à un véritable amour de l'éducation populaire. La biographie des grands éducateurs anciens et modernes, Pestalozzi, le Père Girard, l'abbé de Lassalle, l'abbé Gaultier, le pasteur Oberlin, Fénelon, ainsi que celle des promoteurs de l'instruction publique, Franklin, le duc de Laroche-foucault-Liancourt, de Gérando, Cochin, Parmentier, etc., etc., est habilement rattachée aux grandes questions de la morale, de l'enseignement, de l'organisation scolaire. Les 26 conférences, dont se compose l'ouvrage de M. Salmon roulent toutes sur une des questions capitales qui préoccupent l'attention publique ou celle des instituteurs de la jeunesse. Trop de morale et de didactique entraînant trop d'ennui, l'honorable auteur a eu soin d'aviver et d'exciter la curiosité de ses auditeurs ou de ses lecteurs par des traits d'histoire appropriés à son sujet. Mais, outre que certains chapitres gagneraient en clarté et en précision, s'ils étaient moins substantiels, on se prend à regretter en deux ou trois endroits du livre, que M. Salmon ait un peu trop laissé percer ses tendances orléaniste et paraisse même oublier que le monarque qui a toutes ses sympathies n'est plus sur le trône depuis 1848. En ce qui concerne nos deux pédagogues suisses Pestalozzi et Girard, nous nous permettrons une autre remarque.

Dans la 17^e conférence, qui traite des modes et méthodes d'enseignement et qui est dédiée à Pestalozzi, on parle de ce dernier comme ayant exercé et non sans succès la profession d'avocat. Les biographes de Pestalozzi disent simplement qu'après avoir abandonné la carrière de la théologie pour celle de la jurisprudence, il s'associa à un jeune jurisconsulte et rédigea des mémoires, dont quelques-uns de nature plus spéculative que pratique, comme sa dissertation sur la législation de Sparte. Dans la 26^e conférence sur les récompenses de l'instituteur, placée sous les auspices du P. Girard, il exagère un peu le talent de notre immortel compatriote pour les langues, et se garde de toute allusion aux persécutions dont il a été l'objet et partant aux doctrines qui les lui avaient attirées. Mais le tableau qu'il trace de ce dernier est si nourri, si captivant, si sympathique qu'on se prend à regretter qu'il n'en ait pas fait de même pour Pestalozzi, et qu'il n'ait pas esquissé avec autant de bonheur et d'amour cette autre grande existence, c'est-à-dire celle du Réformateur par excellence de l'éducation populaire.



PARTIE PRATIQUE

Quelques-unes des locutions vicieuses de la Suisse romande.

On vient apprendre le français chez nous. Nous devons donc tâcher de le parler et de l'écrire aussi purement que possible. Or, il n'est pas un canton de la Suisse romande qui n'ait ses locutions vicieuses, en plus ou moins grand nombre. Passe encore si ces locutions n'émaillaient que les propos des rues et des fontaines, mais elles ont pénétré dans la sphère des gens cultivés, les comptoirs, les bureaux ; elles ont envahi les écoles, se fauillent dans les colonnes de nos journaux et jusque dans les actes de l'administration et les débats de nos assemblées délibérantes.

Ce n'est pas qu'il faille proscrire en bloc tout ce qui n'est pas français. Il y a des expressions de terroir qui nous sont nécessaires ; d'autres qui ont de la grâce ; d'autres qui ne sont que des archaïsmes ou des façons de parler empruntées à la vieille langue française. J. J. Rousseau et Töpfer ont de charmants *Génevismes* qui ne les ont pas empêché l'un d'être le plus éloquent, l'autre, le plus humoristique des écrivains. Mais ces expressions caractéristiques et utiles ne consistent le plus souvent qu'en vocables simples ; ce sont des mots et non des phrases entières. Qui voudrait retrancher de la langue usuelle des mots aussi originaux, aussi indispensables ou aussi expressifs, que : *Bolze* ¹⁾, — *armourins*, — *bénichon*, — *vacherin* ²⁾, — *armailli* ³⁾, — *fénon* ou *quenoillon* ⁴⁾, — *miston* ⁵⁾, — *gerle* et *bossette* ⁶⁾.

¹⁾ *Bolze* est un mot fribourgeois par lequel on désigne le bourgeois moitié bête, moitié rusé de la capitale. Il y a du miston en lui, mais tempéré par une certaine prudence. Un de ses caractères distinctifs est de ne pas boire à crédit, mais de s'en acquitter d'autant mieux quand on paye pour lui.

²⁾ On s'est avisé de transformer le joli mot d'*armourins*, par lequel on désigne les porteurs de cuirasses moyen-âge qui figurent dans un cortège traditionnel à

Même pour faire entrer ces mots dans la langue écrite, il suffit de leur donner le passeport de l'*italique*. Mais quand il s'agit de constructions entières ou de ces solécismes qui gâtent une langue en la dénaturant, c'est en vain que l'on allèguerait, comme Jeannot Lapin (dans Lafontaine), la coutume et l'usage en leur faveur. La critique devrait être plus sévère et bannir ces barbarismes de phrases de l'école, de la législature et du journalisme, qui est aussi un enseignement, quand il se tient à une certaine hauteur.

Nous commençons par indiquer quelques-unes de ces expressions que nous prenons d'abord dans le langage familier, puis dans le langage soutenu.

Langage familier :

Je n'ai personne vu : pour je n'ai vu personne.

On ne voit pas jour : pour on ne voit pas clair.

Nous sommes bientôt prêts : pour nous avons bientôt fini.

Nous ferons assez sans vous : pour nous ferons bien sans vous.

Venez vers nous ce soir : pour venez chez nous ce soir.

Il y a encore un tiers d'heure : pour vingt minutes.

Je n'ai rien d'argent : pour je n'ai pas d'argent.

Elle a de la requise : pour elle a du succès, des soupirants.

Mon fils n'a pas été promonté : pour mon fils n'a pas pu passer de sa classe dans la classe supérieure.

Nous avons été à la monte : pour nous avons été à la criée, à l'enchère.

Des mises de bois : pour des enchères de bois.

Je pense bien : pour sans doute.

Ils veulent assez venir : pour ils viendront bien, ou viendront de reste.

Ma fi : pour ma foi.

Monthé : pour mon Dieu.

Je te promets : pour je te l'assure.

Désappuyer une proposition : pour combattre une proposition.

Il a piqué une monture : pour il s'est fâché tout rouge.

Aller contre Lausanne : pour aller du côté de ou vers Lausanne.

Qui est-ce pour un ? ou qui est-ce pour des ? pour quelles sont ces personnes ?

Je suis mal en train : pour je suis mal à mon aise.

Je suis toute moindre ces temps : pour je suis indisposée tous ces temps.

Quel nouveau y a-t-il ? pour quelle nouvelle y a-t-il ?

Langage soutenu :

La chose dont il a s'agi : dont il s'est agi.

Une séance bien revêtue : une séance nombreuse.

Neuchâtel, en celui d'*armurins* qui a le défaut de ressembler trop au mot *armurier*.

³⁾ Le mot *armailli* ne se trouve dans aucun dictionnaire, mais M. Littré a eu la singulière idée d'en faire le mot *ermailli*.

⁴⁾ *Fénon*, nom par lequel on désigne à Genève, et dont l'auteur du *fantasque*, Petit-Senn, s'est servi pour désigner : un homme qui se mêle des occupations des femmes, et que j'ai entendu traduire par *fouille-au-pot*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose ; à Fribourg on dit *quenoillon*.

⁵⁾ Le *Miston* est une sorte de *truand* local dans le canton de Neuchâtel.

⁶⁾ *Gerle* et *bossette* sont des termes en usage pour désigner les vases où l'on dépose le vin au pressoir, à Neuchâtel et dans le canton de Vaud.

Les astrictions d'une place : les devoirs, les obligations d'un emploi, d'une place.

Un rendu-compte : un compte-rendu.

J'ai une rosace à ma boutonnière : j'ai une rosette à ma boutonnière.

Il a démissionné : il a donné sa démission.

La haute paie des régents : une augmentation de traitement.

Les gages d'un instituteur : le traitement d'un instituteur.

Mémorisation : exercice de mémoire (mnémonisation).

Nos après-venants : nos descendants, nos arrière-neveux.

Il a pris une purge : il a pris un purgatif.

Il y a eu une consulte : il y a eu une consultation.

Il a la joue tout enflé : il a la joue enflée.

Un homme de goût et d'esprit, M. Charles Berthoud, qui a fait des locutions vicieuses l'objet de causeries piquantes dans l'*Union libérale* de Neuchâtel, a relevé quelques-unes de ces fautes de parler. Mais il en a amnistié beaucoup d'autres par pitié filiale. On s'éprend de tendresse pour de vénérables locutions, consacrées par la prescription, et les mots même qui paraissent affreux aux profanes et aux exotiques comme *déguille*, *déguepillé*, ont je ne sais quel charme secret pour celui qui s'en est toujours servi.

Le spirituel causeur s'est arrêté, en général, aux expressions familières et n'a pas voulu, ou pas osé s'attaquer aux solécismes plus graves de la science comme le mot *après-venant*, par exemple, lequel a été introduit, si je ne me trompe, par un célèbre naturaliste de Porrentruy et qui a trouvé faveur en raison de son aspect scientifique et peut-être aussi un peu à cause de son origine germanique; car *après venant* c'est la traduction littérale et exacte de *Nachkommen*. Les locutions interjectives qu'on entend chaque jour dans les cercles féminins surtout : *c'est trop bien*, *c'est trop beau*, et qu'aucuns ont eu le mauvais goût de signaler comme des fautes, ne sont que des *mièvreries* ou des raffinements de langage. On serait presque tenté de mettre sur la même ligne la gentille locution vicieuse de *je pense*.

M. votre frère était-il hier au bal ? Je pense. Et vous Mademoiselle ? Je pense bien. — C'est bien joli, mais drôle tout de même.

Je te le promets, pour je te l'assure, n'est pas sans charme non plus et n'a qu'un tort, c'est de ne pas dire justement ce qu'on voudrait et devrait dire.

Ce n'est pas sans hésitation que nous avons compris dans notre liste de proscription les expressions de *monthé* et *ma fi* que des scrupules religieux ont introduits dans la langue courante pour ne pas répéter *mon Dieu* et *ma foi*.

Toutefois comme c'est l'intention qui fait la faute, nous ne pensons pas que l'emploi des mots de *mon Dieu* et *ma foi* soit plus condamnable que celui des expressions étranges qu'on y a substituées par un sentiment respectable, mais qui nous paraît exagéré et trahir un peu le patois de Chanaan qu'un critique très-distingué, M. Rambert, reprochait un jour à M. Urbain Olivier, et dont on prétend que cet écrivain de talent et très-populaire dans nos contrées s'est corrigé dans les dernières productions de sa plume féconde et bienvenue du public.

Le mot *bonhomique* a été employé par madame de Charrière, l'amie de madame de Staël et de Benjamin Constant, écrivain très-spirituel et auteur des charmantes lettres de Neuchâtel et de Lausanne. Il revient aussi souvent

dans un livre fort apprécié dans les cours de l'Europe, le roman historique de Marie-Antoinette par M. James de Chambrier; mais il ne se trouve dans aucun dictionnaire, pas plus dans celui de Bescherelle que dans l'ouvrage de Littré.

A. DAGUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

BELGIQUE. — Le conseil communal d'Ixelles a décidé de fournir des vêtements aux enfants pauvres qui fréquentent les écoles. Encore un exemple bon à suivre en Suisse, où les enfants mal habillés et peu vêtus en hiver ne manquent pas. Pourquoi ne s'en occupe-t-on pas davantage?

GRÈCE. — L'Orient lui-même n'échappe point à cette loi de mouvement et de progrès qui entraîne le monde vers un nouvel avenir. Les membres du corps enseignant d'Athènes, prenant une généreuse initiative, viennent d'adresser à tous leurs *collègues grecs du royaume et des provinces limitrophes de la Turquie* un appel pour la fondation d'une *association scolaire hellénique*. Cette association, qui s'interdit absolument toute action politique, embrasse le corps enseignant de tous les degrés, depuis le professeur d'université jusqu'à l'instituteur de village. Elle a pour but, non point de transformer d'un coup, par des innovations téméraires et prématurées, les institutions scolaires encore défectueuses de la Grèce, mais bien d'éclairer, par la publication d'un journal spécial et de traductions d'ouvrages étrangers, l'opinion publique sur les questions d'ordre pédagogique, d'étudier soigneusement les conditions locales, le génie national, le passé du pays, afin d'appliquer ensuite avec fruit, en les modelant sur les besoins locaux, aux méthodes et aux écoles grecques les principes généraux de la science pédagogique. La société se propose en particulier d'employer une bonne partie des contributions des membres actifs (de 6 à 3 fr. pour 6 mois, suivant les catégories), à soutenir les instituteurs peu fortunés du royaume ou de l'Orient, à encourager par des subsides les études de jeunes gens pauvres et bien doués, de provoquer la fondation d'une école normale, etc.

Le congrès se réunit chaque année à Athènes du second au troisième dimanche d'août; la première réunion aura lieu cette année. — Souhaitons à cette jeune sœur de nos sociétés suisses bon courage et grand succès; puisse-t-elle contribuer à raviver le flambeau de la culture dans la patrie de Platon et d'Aristote, et travailler ainsi à la régénération de l'Orient, qui est la mission suprême réservée à la Grèce!

MAXIMES ET PENSÉES

TIRÉES DES PHILOSOPHES ET DES PÉDAGOGUES.

Où et quand commence l'Education? Avec le premier souffle de l'enfant.

JEAN-PAUL.

L'Education est la première chose, la plus importante et la plus essentielle dont puissent s'occuper les gouvernants.

WIELAND.

— Les peuples éclairés sont les plus faciles à gouverner.
Ne pas respecter chez les autres la liberté qu'on réclame pour soi-même,
c'est ne pas comprendre la liberté.

GINDROZ.

Le fanatisme change en une religion de haine, une religion d'amour.
Le cabaret est un lieu où l'on vend la folie.
Un peuple a tout perdu s'il perd l'indépendance.

CASIMIR DELAVIGNE.

— La bonne éducation de la jeunesse est le garant le plus sûr du bonheur.
L'obscurantisme s'explique par ce passage de l'Écriture : « Celui qui agit
mal craint la lumière. »

Plus on a d'expérience, plus on se déprend de cette idée que le peuple est
une hydre qu'il faut enchaîner.

— Pour les femmes le plus sûr moyen d'avoir raison, c'est d'être douces.

MISS EDGEWORTH.

Ce ne sont pas les tyrans qui font les esclaves, ce sont les esclaves qui font
les tyrans.

DUCLOS.

ANECDOTE SCOLAIRE

Un jour avant l'entrée de l'instituteur en classe, un méchant écolier, qui
était aussi un écolier méchant, écrivit à la craie sur le tableau noir : *Notre
maître est un âne.*

Un instant après, le maître entra et remarqua la phrase insolente qui avait
été écrite à son adresse et les sourires malins des élèves, dont quelques-uns
même se poussaient du coude, comme pour se demander : que va-t-il faire ?
— Maîtrisant son émotion, l'instituteur s'était approché de la table noire, et
prenant la craie à son tour ne fit qu'intercaler un *i* entre l'*n* et l'*e* et ajouter
un *r* au dernier mot qu'avait écrit l'élève, ce qui faisait : *notre maître est un
ânier.* Puis avec le plus grand sang-froid, il fit analyser cette phrase comme
s'il se fût agi d'une analyse ordinaire.

POÉSIE

FABLE

LE SINGE ET LE RENARD

Un singe étonné ne savait
Pourquoi le renard poursuivait
Les coqs instruits, de préférence :
A quoi le plumeur érudit
En vrai Dubarreau répondit :

• Sur les fins d'abord je frappe ;
• Les sots, toujours on les rattrape.

NAP. VERNIER.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.